

SYSTIVA®, LE 1^{ER} TRAITEMENT DE SEMENCES QUI PROTÈGE L'ORGE DU SEMIS JUSQU'À LA DERNIÈRE FEUILLE ET ÇA CHANGE TOUT.

Ensemble vers l'agroécologie.

Systiva®, une large protection, un passage foliaire en moins, une contribution à de nouveaux itinéraires agroécologiques.

Le potentiel des parcelles sécurisé

Systiva®

Sécurise l'implantation et le peuplement en sortie d'hiver (meilleure germination, meilleur développement racinaire, biomasse augmentée, meilleure résistance au stress)



Réf TS6

Systiva® + Premis® 25 FS

Essai à Ballon (17) - orge d'hiver - variété KWS Faro - photo du 31.03.2021

Systiva®

Efficace contre les maladies de la semence et les maladies foliaires précoces (rhynchosporiose, oïdium, rouille naine)



Réf TS3

Systiva® + Premis® 25 FS

Essai à Lhuître (21) - orge d'hiver - variété KWS Jaguar - photo du 2.05.2022

Le rendement augmenté

Systiva®

Améliore le rendement par rapport au programme de référence

+2,1 q/ha*

* Synthèse de 21 essais orge d'hiver BASF 2022 – Variétés Etincel, Raflesia, KWS Faro et KWS Jaguar. Programme de réf TS classique/T1/T2; programme avec Systiva® : Systiva®/-/T2 sans SDHI

Le nombre de passages du pulvérisateur réduit

Systiva®

Permet de supprimer le 1^{er} traitement foliaire



L'intégration de Systiva® et de xarvio® FIELD MANAGER dans les programmes de protection de l'orge d'hiver contribue à l'obtention de la certification HVE.



Systiva® favorise l'assimilation de l'azote et limite ainsi les pollutions aquatique et atmosphérique.

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. Agrément : N° IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Détenteur d'homologation : BASF France SAS - Division Agro. ® Marque déposée BASF. Systiva® - AMM n°2140051 - Composition : 333 g/L - Xemium® (nom de la substance active fluxapyroxad) Premis® 25 FS - AMM n°2100002 - 25 g/L. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, au N° Vert 0 800 100 299 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Réf : 258CESE0523R - Mai 2023.

Systiva® : SGH07, SGH09 - Attention - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H362 : Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Premis® 25 FS : H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 : Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique. - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



SGH07

SGH09

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.